



## Assemblée générale

Distr. GENERALE

ST/SG/SER.E/296  
14 décembre 1995

FRANÇAIS  
Original : ESPAGNOL

---

COMITE DES UTILISATIONS PACIFIQUES  
DE L'ESPACE EXTRA-ATMOSPHERIQUE

RENSEIGNEMENTS FOURNIS CONFORMEMENT A LA CONVENTION  
SUR L'IMMATRICULATION DES OBJETS LANCES  
DANS L'ESPACE EXTRA-ATMOSPHERIQUE

Note verbale datée du 7 décembre 1995 adressée au Secrétaire général  
par le Représentant permanent de l'Espagne  
auprès de l'Office des Nations Unies à Vienne

Le Représentant permanent de l'Espagne auprès de l'Office des Nations Unies à Vienne présente ses compliments au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et a l'honneur, conformément aux dispositions de l'article 4 de la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique\* de lui transmettre ci-joint des renseignements concernant les satellites espagnols lancés à partir de bases et installations de lancement situées en territoire étranger :

- INTASAT : lancé le 15 novembre 1974 de la base aérienne de Vandenberg, en Californie (Etats-Unis d'Amérique)
- HISPASAT-1A : lancé le 10 septembre 1992 par Arianespace à partir de Kourou, en Guyane française
- HISPASAT-1B : lancé le 22 juillet 1993 par Arianespace à partir de Kourou, en Guyane française
- UPM-Sat 1 : lancé le 7 juillet 1995 par Arianespace de Kourou, en Guyane française

---

\* Résolution 3235 (XXIX) de l'Assemblée générale, annexe, en date du 12 novembre 1974.